



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

ENSEIGNEMENT
AGRICOLE PUBLIC
DE NORMANDIE

Objectifs de la formation

Ce bac pro donne les compétences pour étudier et réaliser un chantier d'aménagements paysagers, qu'il s'agisse de travaux d'entretien des installations et des infrastructures ou de création d'espaces verts, de jardins, dans le respect de la dimension écologique.

Les enseignements en sciences et techniques des aménagements paysagers visent à donner aux diplômés les moyens d'analyser les conditions de mise en oeuvre d'un chantier.

Connaissance du végétal : Grâce aux enseignements de biologie-écologie, l'élève apprend à connaître les plantes, les espèces et les variétés.

Réaliser des travaux de terrassement, de maçonnerie paysagère (rocailles, dallages maçonnés), ou encore des travaux de préparation des sols et les plantations et semis.

Lieux de la formation

Campus Métiers Nature
de Coutances
Lycée et CFA
www.campusagri.fr

Horti-Pôle Evreux
Lycée et CFA
www.eapevreux.fr

NaturaPÔLE
Campus Hortithèque
CFA de Fauville
www.naturapole.fr

Campus agricole de Vire
Lycée
www.tracy-vire.fr



SCOLAIRE & APPRENTISSAGE

DURÉE 3 ans

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement général

- Français
- Education socioculturelle
- Histoire-géographie
- Documentation
- Langue vivante
- EPS
- Mathématiques
- Biologie-écologie (Pro)
- Physique-chimie
- Informatique



Compétences attendues

- Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles
- Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle
- Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques
- Réaliser des choix techniques dans un chantier d'aménagement
- Assurer la conduite d'un chantier
- Réaliser des interventions d'aménagement végétal
- Mettre en place des infrastructures
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

POURSUITES D'ÉTUDES

BTSA (majoritairement AP)
Certificat de Spécialisation.

DÉBOUCHÉS MÉTIERS

Entreprises de jardins
& espaces verts

Collectivités ou
Établissements publics

CONDITIONS D'ADMISSION

- Après une 3^e de Collège ou une 3^e de l'Enseignement Agricole.
- Admission possible directement en 1^{re} après une 2^{de} Générale et Technologique.
- Sur dossier dans tous les autres cas



Admission étudiée
au cas par cas.